

Sens politiques, imagination créatrice

Autor(en): **Leuenberger, Hermann**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **50 (1958)**

Heft 9

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385062>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cérémonie fut animée par M. Rinderknecht et par le professeur Fritz Marbach bouleversé.

Mieux que nous n'aurions su le faire, les allocutions d'Hermann Leuenberger et Adolphe Graedel rendront ci-dessous l'hommage qui convient à la mémoire d'une personnalité aussi originale qui vient d'être enlevée prématurément à notre Union syndicale suisse et à la F. O. M. H., alors que tant de problèmes ardues attendent des solutions réfléchies et raisonnables.

Puissions-nous surmonter avec succès ces difficultés. Ce serait le meilleur moyen d'honorer la mémoire d'un homme qui poussa jusqu'à l'extrême limite de ses forces l'esprit de conciliation dans l'intérêt de l'union des syndicats libres dont dépend en bonne partie la défense efficace des travailleurs.

Si le génie dynamique d'Arthur Steiner nous est enlevé, du moins ses enseignements sont toujours à notre portée. Il nous appartient d'œuvrer maintenant pour faire fructifier ceux qui sont déjà entrés dans la pratique et d'imposer les autres. Cela demande du courage, de l'abnégation et le souci des véritables intérêts ouvriers.

Il convient d'exprimer ici à Mme Steiner et à son fils l'expression de notre vive reconnaissance. La vie d'une épouse de militant ouvrier, ce pèlerin de la justice sociale, entraîne de grands sacrifices. Mme Steiner les assumait d'autant mieux qu'elle déploie aussi une certaine activité communautaire. Elle était donc prédestinée à ce rôle de bon ange et d'inspiratrice. Nul ne peut mesurer exactement la part exacte qui lui revient dans l'épanouissement de la personne exceptionnelle qu'était son mari. Mais tous ceux qui connaissaient la vie familiale exemplaire d'Arthur Steiner peuvent en deviner la portée.

D'Arthur Steiner nous retiendrons les multiples bons exemples. Parce qu'il fut un homme complet et un remarquable guide, il vivra dans la mémoire des travailleurs et de ses innombrables amis.

La rédaction.

Sens politique, imagination créatrice

Par *Hermann Leuenberger*, vice-président de l'Union syndicale

Le 8 janvier 1954, Arthur Steiner, après avoir déclaré devant la Commission syndicale qu'il n'acceptait qu'à son corps défendant son élection à la présidence de l'Union syndicale, ajoutait : « Nous collaborons ensemble depuis des dizaines d'années. Nous nous connaissons. Chacun de nous sait ce qu'il peut attendre de l'autre. Vous connaissez par la pratique ma conception des problèmes sociaux et économiques. Quant à moi, j'abandonne volontiers la théorie aux autres. Je constate seulement qu'ils s'y empêtrent. Si vous m'avez nommé président, je pense que c'est parce que je suis

comme je suis, et non pas tel que d'autres voudraient que je fusse. »

Cette déclaration était claire, nette, sans compromis. Tel était Arthur Steiner.

La tâche qu'il allait assumer n'était pas facile. Bien que sa grande expérience, ses dons naturels et ses capacités l'eussent prédestiné à la charge de président de l'Union syndicale, on comprend qu'il ait hésité à accepter la succession d'un homme aussi éminent que Robert Bratschi.

Au cours de la présidence d'Arthur Steiner, l'Union syndicale a été appelée à prendre nombre de décisions importantes, en particulier en liaison avec la réforme des finances fédérales, la lutte contre le renchérissement et l'assouplissement du contrôle des prix. Le problème de la réduction de la durée du travail et la discussion, sur le plan parlementaire, de la loi sur les conventions collectives ont créé des situations délicates qui exigeaient un homme qui alliait le sens politique à l'imagination créatrice. Comme en d'autres circonstances d'ailleurs, et en dépit de toutes les oppositions, Arthur Steiner a suivi sans désespérer la voie que lui dictaient son réalisme et ce sûr instinct qui lui a toujours permis de faire le partage entre ce qui est réalisable et ce qui ne l'est pas. Fidèle à la déclaration qu'il avait faite devant la Commission syndicale lors de son élection, il s'est efforcé, pendant toute la durée de sa présidence, de subordonner au sein de l'Union syndicale les intérêts particuliers des fédérations aux intérêts généraux des masses travailleuses. Son attitude était caractérisée avant tout par une foi et une confiance inébranlables dans la force et la vitalité du syndicalisme. Il était intimement persuadé que les syndicats peuvent défendre eux-mêmes leurs intérêts et réaliser leurs objectifs par des contacts directs avec les employeurs. Parallèlement à l'effort constant qu'il a poursuivi pour atteindre progressivement les buts visés par l'Union syndicale, il s'est employé à prévenir tout isolement de cette dernière et à assurer à la classe ouvrière, par le moyen de la collaboration sur un plan d'absolue égalité, une participation équitable à l'augmentation du revenu national. La création de la Communauté d'action des salariés et des consommateurs, dont Arthur Steiner a été l'un des principaux promoteurs, a été un pas décisif dans cette direction.

*

Il y a un peu moins de deux ans, nous fêtions le 60^e anniversaire de notre ami et compagnon de lutte. Nous savions que toute considération mélancolique sur la fuite du temps et la portée de l'œuvre accomplie lui était étrangère. Cet anniversaire du 23 octobre 1956 ne marquait pas pour lui le début de la résignation : c'était un jour comme les autres, de joie au travail et de vitalité indomptée.

Quant à nous, nous avons participé à cette fête dans l'illusion qu'Arthur Steiner nous accompagnerait et nous guiderait encore

un bon bout de chemin. Absolument rien ne permettait encore de prévoir la fin de sa carrière syndicale et publique.

Jusqu'à cette journée tragique du 10 septembre, il ne faisait aucun doute pour nous qu'Arthur Steiner était encore loin d'avoir atteint le sommet de cette carrière et achevé son œuvre.

L'épouvantable nouvelle de cette mort inattendue a provoqué partout le saisissement et la tristesse la plus profonde. L'élan spontané de sympathie qu'elle a provoqué a montré qu'amis et adversaires appréciaient pleinement la portée de la perte qui frappait la famille d'Arthur Steiner et le mouvement syndical suisse.

Au secrétariat de l'Union syndicale, parmi les membres du Comité syndical, ses amis, ses collaborateurs, cette nouvelle a provoqué la douloureuse stupeur dont nous sommes encore tous saisis. A cet instant encore, nous avons peine à admettre que le vingt et unième président de l'Union syndicale n'est plus. Jusqu'à la fin, il avait été la vitalité et l'énergie incarnées. Nous nous refusons encore à concevoir que nous ne le verrons plus, que nous n'entendrons plus sa grande et chaleureuse voix, qu'il a pris congé de nous pour toujours ; à admettre qu'il nous a quittés alors que la situation économique se fait incertaine, que les tensions politiques augmentent, quittés en pleine lutte contre des forces qui — il en était profondément persuadé — ne peuvent qu'être préjudiciables à une solution raisonnable du problème de la durée du travail.

Il est encore trop tôt pour apprécier dans toute son ampleur la perte que nous avons subie ; on n'en mesurera que plus tard la portée et les conséquences.

Aujourd'hui, nous devons nous borner à dire ce qu'Arthur Steiner a été pour nous, tel que nous l'avons vu et aimé, et tel qu'il demeurera dans notre souvenir. Nous renoncerons à énumérer ici les innombrables fonctions qu'il a remplies ou à dresser une chronologie de sa carrière syndicale. Ce ne sont d'ailleurs pas ces fonctions qui ont fait l'homme...

Arthur Steiner était un homme simple, le frère de ceux qui ne recherchent ni les fonctions, ni les honneurs et qui restent toujours fidèles à eux-mêmes. C'était un travailleur et il l'est demeuré. Un travailleur, un de ces hommes qui sont la force et l'honneur du mouvement ouvrier suisse, qui sacrifient la popularité facile à la vérité et qui, consciemment ou inconsciemment, vivent selon la parole de Ghandi : « Il est préférable de faire le bien, même si l'on devait être abandonné de beaucoup, que de faire ce qui est mal pour s'assurer l'attachement du grand nombre. »

Un homme fort nous a quittés, un guide, un militant pour lequel toute la vie n'a été que lutte, qui avait la passion du travail, un homme qui ignorait la capitulation. Il tenait la parole donnée et les engagements pris ; il ne s'en laissait détourner par quiconque, pas même par ses collègues les plus proches. Quand il était intime-

ment persuadé d'une chose, une seule opinion comptait : la sienne.

Arthur Steiner n'était pas seulement un lutteur d'une taille extraordinaire : c'était aussi un homme qui savait parler le langage du peuple dans ce qu'il a de plus authentique. Quand il prenait la parole — où que ce soit — c'est le travailleur de l'usine qui s'exprimait par son intermédiaire : tout devenait simple, fort, vrai, proche, accessible à chacun ; les choses étaient nommées par leur vrai nom. Et quand il prenait la plume, chacune de ses phrases était pleine de saveur, plastique, vigoureuse.

Même ses adversaires les plus violents reconnaissaient son inébranlable fidélité aux principes qu'il tenait pour justes. Il n'a jamais rien affirmé et défendu qui n'ait pas correspondu à ses convictions, qui n'ait pas été compatible avec le sentiment profond de ses responsabilités envers la classe ouvrière et le pays tout entier.

Nous pleurons un ouvrier, un travailleur que son irrépressible tempérament, que ses dons rares ont porté au-delà de sa condition première, un homme qui possédait les moyens qui sont nécessaires pour accomplir de grandes choses. Arthur Steiner a suivi le dur chemin où doivent s'engager tous les hommes de confiance du mouvement ouvrier. Comme le dit si bien l'un des nombreux articles qui ont paru ces jours, il était attaché par toutes les fibres de son être à cette conception suisse de la lutte syndicale qui a permis de faire progressivement des travailleurs des partenaires avec lesquels on traite aujourd'hui sur un pied d'égalité, des citoyens dans la pleine acception du terme, sur le plan politique et sur le plan économique...

Non seulement l'Union syndicale, non seulement les vrais démocrates et les artisans du progrès social ont subi une lourde perte, mais nous tous, le pays tout entier, avant tout l'Assemblée fédérale au nom de laquelle je m'incline ici devant la dépouille mortelle de cet ami.

De même qu'au sein du mouvement syndical, il luttait sans compromis pour les solutions contractuelles, pour l'entente entre les employeurs et les syndicats, il a respecté strictement, sur le plan parlementaire, les règles de la démocratie. Son bon sens, son jugement clair et sans passion des réalités politiques l'ont engagé à se rallier sans réserve au principe de la défense nationale, économique et militaire.

De même qu'il était persuadé jusqu'au plus profond de lui-même de la force et de la mission du syndicalisme, il avait une foi entière dans la démocratie et ses valeurs.

Arthur Steiner n'intervenait que lorsqu'il avait quelque chose à dire. C'est pourquoi il était l'un des membres les plus écoutés du Conseil national. Il n'éprouvait aucun sentiment d'infériorité face aux titres les plus ronflants. Il était parfaitement à l'aise avec tout

le monde et s'exprimait naturellement avec chacun, qu'il fût directeur général ou conseiller fédéral.

Lorsqu'il prenait la parole au Conseil national, les conversations privées se taisaient ; chacun mettait de côté journaux et documents : l'assemblée était toute oreille. Au cours de ses onze ans d'activité parlementaire, il n'a pas appartenu à moins de quarante-six commissions et il en a présidé cinq. Rien ne démontre mieux le prestige qu'il s'était acquis et la sympathie que lui avaient valu sa langue colorée, son courage et sa franchise.

Au cours de la première année de son mandat, il a été appelé à présider la commission chargée d'étudier le projet de loi sur les conflits collectifs de travail. C'est également lui qui a dirigé les travaux de la commission de l'assurance-chômage. Peu de ses collègues avaient une connaissance aussi souveraine de cette matière complexe entre toutes. Il a présidé avec la même compétence la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les mesures préparatoires en vue de combattre les crises et de procurer du travail.

C'étaient là des domaines qui touchaient à la fois les intérêts des travailleurs et du pays. Arthur Steiner a également fonctionné comme rapporteur de la commission chargée d'étudier le rapport du Conseil fédéral sur l'industrie horlogère. Il a défendu avec habileté et conviction la revision des traitements du personnel fédéral.

Jamais ses collègues du Conseil national n'oublieront ses interventions, toutes marquées au coin de sa personnalité dynamique. Le correspondant de Berne qui dépeignait un jour, dans un journal de Schaffhouse, les interventions des représentants des syndicats avait certainement notre ami Steiner en vue lorsqu'il écrivait : « Ce qui frappe, c'est l'élan avec lequel les syndicalistes poussent à la roue de la législation sociale. Ils disposent d'une brillante équipe de parlementaires pour lesquels ces questions complexes constituent en quelque sorte le pain quotidien ; ils sont ainsi en mesure de défendre leurs postulats en toute connaissance de cause ; ni les mots, ni les arguments ne leur manquent. »

La lutte qu'Arthur Steiner a menée contre l'assouplissement du contrôle des prix, pour la loi sur les conventions collectives, pour la revision de l'assurance-maladie et accidents, pour l'augmentation des subsides aux caisses de maladie, pour la constitution de réserves de crise, pour un aménagement équitable du régime des finances fédérales, pour le renforcement de la défense nationale et militaire demeure inoubliable.

De leur côté, les membres du Conseil fédéral garderont le souvenir des nombreux échanges de vues qu'ils ont eus avec Arthur Steiner.

L'Assemblée fédérale a perdu l'un des meilleurs et des plus actifs de ses membres et le peuple suisse un grand et bon citoyen. Au nom de tous les membres de l'Assemblée fédérale, je puis dire,

alors que nous prenons congé d'Arthur Steiner : Chacun de nous aurait souhaité qu'il demeurât présent parmi nous avec sa clairvoyance, son courage, sa vigilance et sa personnalité toute tournée vers l'action.

Pionnier des relations industrielles

Par Adolphe Graedel

Avec une émotion communicative, Adolphe Graedel rendit un hommage vibrant à la mémoire d'Arthur Steiner, qui fut non seulement le président respecté de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers et de l'Union syndicale suisse, mais un coopérateur actif et constructif, un socialiste pratique, un grand internationaliste, un éminent citoyen, un chef de famille exemplaire et un ami fidèle qui s'est dépensé sans compter pour le bien de notre pays.

Il déposa ensuite le témoignage de quelque 130 000 ouvriers métallurgistes et horlogers, de milliers de militants et d'hommes de confiance de la fédération et de ceux qui eurent le privilège de travailler en coopération étroite et journalière avec le défunt si brusquement enlevé à leur affection, en pleine force et en pleine activité. En voici les principaux passages :

Il s'est senti tout jeune attiré par le mouvement syndical. A peine son apprentissage de mécanicien terminé, il donna son adhésion à la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers. Par son tempérament, son besoin d'action, son esprit mordant, il ne tarda pas à se signaler à ses compagnons de travail, qui lui confièrent des responsabilités de plus en plus grandes dans l'organisation syndicale d'abord, puis sur le plan politique.

Il passa ainsi successivement à travers toute la filière qui forme le syndicaliste, qui lui donne l'expérience et lui permet de prendre des responsabilités de plus en plus grandes, selon ses dons et ses mérites. En quelques années, le jeune syndicaliste était devenu propagandiste, membre de commissions ouvrières, de comités de section, puis président de section. Et enfin, en 1929, il fut nommé secrétaire local à Arbon.

Dans cette fonction, ses qualités d'organisateur, d'administrateur, son esprit d'initiative, ses idées neuves dans les domaines les plus divers attirèrent rapidement l'attention du comité central sur une personnalité qui s'avérait précieuse pour le mouvement ouvrier. Aussi, trois ans plus tard, en 1933, fut-il appelé au poste de secrétaire central, à Berne. Un tel poste n'est jamais une sinécure. Mais à l'époque, en pleine crise économique et dans une fédération dont